Cet aide-mémoire est un complément des fiches utilisateurs et des vidéos tutoriels disponibles sur le site de diffusion et sur Eduscol.

### **1 – LIVRET SCOLAIRE UNIQUE :**

Le livret scolaire unique numérique a été créé :

Pour appliquer la loi n°2013-595 du 08 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, afin de rendre compatibles les livrets scolaires numériques de l'école et du collège et ainsi fluidifier la liaison entre les systèmes des deux degrés

Pour répondre à une demande forte des utilisateurs ; les enseignants souhaitent un outil de suivi pluriannuel de l'appropriation du socle. Le LSU permet aujourd'hui la restitution et l'édition des bilans périodiques et de fin de cycle.

Le LSU est composé des modules suivants :

- Restitution et édition des bilans périodiques et des bilans de cycle de l'élève ;
- Attestations officielles (ASSR, Natation, ...);
- Validation du socle ;
- Tableau de bord de suivi :
  - ✓ De la situation de l'élève par domaine d'enseignement ;
  - ✓ Du niveau d'acquisition du socle commun par classe ;
  - ✓ Du suivi pédagogique de la classe par positionnement.

🗥 L'application LSU est obligatoire, l'élève doit disposer d'un livret :

- ✓ En quittant l'école ;
- ✓ En quittant l'académie ;
- ✓ A la fin de chaque cycle scolaire ;
  - Cycle 2 vers le cycle 3 ; du CE2 vers le CM1 ;
  - Cycle 3 vers le cycle 4 ; de la 6éme vers la 5éme ;
  - Cycle 4 (Fin de la 3ème, ou fin de la scolarité obligatoire)

### <u>Cependant, il est préconisé de renseigner le Livret Scolaire Unique à chaque fin de période</u> <u>pédagogique pour une meilleure restitution des données du bilan de l'élève.</u>

### **2 - ACTEURS DE L'APPLICATION LSU POUR LE 1**ER DEGRE :

#### Enseignant du secteur public

- Effectuer les différents paramétrages et mises à jour
  - Définir le paramétrage par classe :
    - Choisir la source de données ;
    - Cocher l'Affichage du niveau de maitrise des composantes du socle
  - Pour les classes en mode 'Saisie manuelle' :
    - Paramétrer les *Périodes/périodicités*
- Effectuer les imports depuis les logiciels de suivi des acquis (si éditeur privé) ;
- Créer/modifier les bilans ;
  - Affecter une classe en favori;
  - Saisir les acquis scolaires ;
  - Saisir les appréciations générales ;
  - Saisir les parcours;
  - Définir les modalités d'accompagnement.
- Vérifier la complétude des bilans dans LSU ;
- Verrouiller les bilans périodiques, ce qui a pour effet de :
  - Pouvoir les éditer ;
  - Les publier dans le télé-service LSU-1D (à venir) ;
- Editer les bilans périodiques verrouillés ;
- Suivre la situation pédagogique de l'élève par domaine ;
- Consulter le suivi pédagogique par positionnement des élèves d'une classe ;
- Consulter le niveau d'acquisition du socle commun par classe ;
- Modifier les attestations ;

### Directeur d'école

- Idem l'enseignant du secteur public (mêmes droits), plus les droits de :
  - Transférer les bilans d'un élève provenant d'une autre académie ;
  - Synchroniser les données élèves ;
  - Supprimer les bilans.
  - Supprimer les attestations

### Enseignants du secteur privé

Idem l'enseignant du secteur public, à l'exception de :

- Paramétrer les périodes pédagogiques ;
- Pour le mode Saisie manuelle
  - Verrouiller/déverrouiller les bilans
  - Importer les données depuis un éditeur
- Pour le mode import
  - Importer les bilans

### Elèves et familles

- Consulter, sauvegarder et télécharger, quel que soit le parcours géographique sur le territoire ou le type d'établissement, public ou privé, que l'élève fréquente :
  - Les bilans périodiques verrouillés ou ayant été verrouillés du cycle en cours
    - ET si l'élève est en première année du cycle
      - tous les bilans périodiques du cycle précédent
      - tous les bilans périodiques de l'année en cours verrouillés ou ayant été verrouillés
  - o Les bilans de cycle de toute sa scolarité
  - o Les attestations reçues pendant toute sa scolarité

#### **3 - PRE-REQUIS :**

Le directeur d'école doit :

- Créer les classes par niveau pour l'année scolaire (ONDE) ;
- Répartir les élèves dans les classes (ONDE) ;
- Rattacher un ou plusieurs enseignants par classe (ONDE).

#### 4 – CHRONOLOGIE DES OPERATIONS A EFFECTUER

En début d'année scolaire, le directeur d'école (et l'enseignant du secteur public) doit :

- Vérifier/effectuer le paramétrage par classe, par défaut :
  - o La source de données est positionnée sur « Saisie manuelle»
  - Sans affichage du niveau de maitrise des domaines du socle
- Créer les périodes pédagogiques pour les classes paramétrées en mode 'Saisie manuelle'

En fonction du mode de paramétrage les usages changent :

1 - Mode Saisie Manuelle :

# Livret scolaire unique du CP à la troisième

Notice d'utilisation à l'école (17.4)

Bilans 🗸	Attestations - Outils - Suppressions -	Paramétrage 🗸			
		🕸 Paramétrage par classe			
	> Paramétrage > Paramétrage par classe	Paramétrage des périodes			
		Synchronisation base élèves			
	En mode Saisie Manuelle, il est nécessaire de par Veuillez vérifier la configuration des périodes pour	ran 📥 Transfert inter-académique application. les classes sulvantes : CEL7, CEL13, CEL3, CEL-CE2	6. CE2 11. CE2 16. CE2CM1 17. CM1 10. CM1 14. C	2M 1 12, CM 2 15, CM 2 18, CM 2 8, CM 2 9, CP 5, CP	
	1, CP 2, CP 4. Cliquez ici.		-,,,,,,,,,		
	Paramétrage par classe				
		Source des données		Affichage du niveau de maîtrise des composantes du	
	Classes	Saisie Manuelle	Import(s) Editeur(s)	socle	
		۲	0	2	
	CE1 7	۲	0	2	
	CE1 13	۲	0	2	
	CE1 3	۲	0	2	
	CE1-CE2 6	۲	0	2	
	CE2 11	۲	0	2	
1	CED 1 C			-	

En mode saisie manuelle, le paramétrage des périodes est indispensable pour les classes ayant opté pour ce mode de fonctionnement.

Bilans - Attestations - Outils - > Paramétrage > Paramétrage Périodes personnalisées (*A)0	Suppressions + Parametrage -   des périodes <sup>®</sup> Parametrage des périodes <sup>©</sup> Synchronisation base élèves <sup>©</sup> Synchronisation base élèves <sup>des</sup> Périodes <sup>©</sup> Synchronisation base élèves
TEST	9 🗸
Périodes : TEST 1 0 3	Classes associées : 409-2017 CE2 11 CE2 16 CM2 18 1-10-2017
Périodes prédéfinies	
Semestre	×
Périodes :	Classes associées :
Semestre 1 2	409-2017 CE13 CE1-CE26 CE2CM117 CM110 CM114 CM112 CM215 CM28 CM29 CP5 CP1 CP2 101-2018 CP4 102-2018
Trimestre	2
Périodes :	Classes associées :
Trimestre 1	4-09-2017 CE1 13
Trimestre 2	1-12-2017 1-03-2018
Trimestre 3	2-03-2018

- Tout au long de l'année :
  - le directeur d'école peut
    - synchroniser les données des bilans d'une ou plusieurs classes avec les données présentes dans la base élève BE1D.
    - transférer les livrets : Importe le livret et l'ensemble des données de suivi d'un nouvel élève arrivant d'une autre académie après admission dans la base premier degré.
    - o Supprimer les bilans si nécessaire
- En cours de la période pédagogique:

- Les enseignants renseignent les bilans périodiques des élèves des classes pour lesquelles ils ont un service, ils :
  - Sélectionnent les éléments du programme travaillés durant la période par sous domaine d'enseignement ou par domaine SANS sous domaines.
  - $\circ$  Saisissent l'appréciation périodique par domaine d'enseignement ;
  - Positionnement des objectifs d'apprentissage par sous domaine d'enseignement ou par domaine SANS sous domaine ;
  - Saisissent une appréciation spécifique à l'élève et une commune à la classe par parcours éducatifs générale (citoyen, santé et d'éducation artistique et culturelle)
  - Choisissent la modalité d'accompagnement à chaque élève si nécessaire.
- <u>A la fin de la période pédagogique :</u>
  - L'enseignant
    - Saisit l'appréciation générale sur la progression de l'élève durant la période ;
    - Verrouille les bilans périodiques produits (enseignant du secteur public uniquement);
    - Edite les bilans périodiques verrouillés (enseignant du secteur public uniquement);
  - Dans le service en ligne LSU, les responsables :
    - consultent et téléchargent les bilans périodiques.

### 2 - Import depuis un autre logiciel de suivi :

Ce mode d'import concerne les éditeurs privés validés par LSU. La liste des éditeurs validés est disponible sur le site de diffusion de Nancy-Metz, elle est mise à jour régulièrement.

- <u>Au cours de la période pédagogique :</u>
  - Dans le logiciel de suivi des acquis, les enseignants :
    - évaluent et suivent le travail des élèves en leur responsabilité (structures pour lesquelles ils ont des services d'enseignement).
  - Dans LSU, les enseignants peuvent :
    - consulter les livrets des élèves en leur responsabilité : bilans périodiques précédents et le bilan du cycle.
- <u>A la fin de la période pédagogique :</u>
  - Le directeur d'école, peut :
    - Exporter les bilans complets (génération d'un XML) depuis le logiciel de suivi ;
    - Importer les données des bilans périodiques (complets et non modifiables), dans LSU ;
    - Editer les bilans si besoin.
    - Consulter l'historique des imports en cas d'erreurs.
  - Les parents d'élèves (responsables) peuvent

 consulter/télécharger le(s) bilan(s) périodique(s), les bilans de cycle et les attestations de leur(s) enfants via le télé-service.

Attention, <u>en cas d'erreur dans les données des élèves</u>, la correction doit se faire dans le logiciel éditeur suivie d'un nouvel import dans LSU afin de mettre à jour les données.